



Greffe Municipal  
1026 Echandens

Echandens, le 28 septembre 2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**  
**DU 27 SEPTEMBRE 2021**

Présidence de M. Jean-Nicolas Muff

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- vu le préavis municipal No 04/2021,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DECIDE A LA MAJORITE**  
**(1 abstention)**

- d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté en annexe du préavis 04/2021 et dont il fait partie intégrante, pour une période d'une année, soit pour 2022.

Le Président :

Jean-Nicolas Muff



La Secrétaire :

Thérèse Maillefer